



Mesdames, Messieurs
Les conseillers communautaires

N/REF: 2024/1280-1347/SB

jeudi 12 décembre 2024

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Messieurs, les Maires,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à une séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour qui se tiendra le :

Mercredi 18 décembre 2024 à 20h30

A la salle des fêtes de SAINT AGNET

I-COMMUNICATIONS

- ✓ PV de la séance du 14 octobre 2024,
- ✓ Détermination du lieu de la prochaine séance,
- ✓ Bilan du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques des Landes mis en place en 2021 : intervention de M. Pascal ANOULIES, Directeur Départemental des Finances Publiques,

II-ORDRE DU JOUR

URBANISME

[POINT 1 : Délégation du droit de préemption urbain à la commune de Buanes](#)

[POINT 2 : Délégation du droit de préemption urbain à la commune de Barcelonne du Gers](#)

[POINT 3 : Avis sur le projet de PLUi Chalosse Tursan](#)

[POINT 4 : Débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme](#)

RAPPORTS D'ACTIVITES 2023 - ASSAINISSEMENT

[POINT 5 : SIEBAG : présentation des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics :](#)

ACQUISITION FONCIERE

[POINT 6 : Acquisition d'une parcelle appartenant à la SNCF](#)

VOIRIE

[POINT 7 : Convention d'aménagement routier EUGENIE LES BAINS chemin du Mouliot](#)

[POINT 8 : Convention d'aménagement routier DUHORT BACHEN rue des Fossés](#)

[POINT 9 : Convention de réfection d'ouvrage sur le Turré avec VERGOIGNAN](#)

CULTURE

[POINT 10 : Réseau de Lecture Publique ; Convention d'adhésion triennale avec le Conseil Départemental des Landes](#)

AFFAIRES SCOLAIRES

[POINT11 : Signature de la convention triennale pour la tarification sociale des cantines scolaires et de l'avenant EGALIM](#)

TOURISME

Dans le cadre d'une mise à jour globale des documents réglant les relations entre la Communauté de communes et des structures partenaires, il vous propose d'approuver deux conventions de mise à disposition de locaux à l'Office de tourisme communautaire.

[POINT 12 : Convention de mise à disposition d'un local à l'Office de Tourisme à Aire sur l'Adour](#)

[POINT 13 : Convention de mise à disposition d'un local à l'Office de Tourisme à Eugénie les Bains](#)

FINANCES

[POINT 14 : ZA de Bassia ; rétrocession de terrains au budget principal](#)

[POINT 15 : Budget annexe ZA de Bassia ; décision modificative n° 1](#)

[POINT 16 : Budget principal : décision modificative n° 2](#)

[POINT 17 : Fixation du prix de vente des repas facturés à l'EHPAD](#)

[POINT 18 : Fixation du prix de vente des repas des cuisines au SPASAD](#)

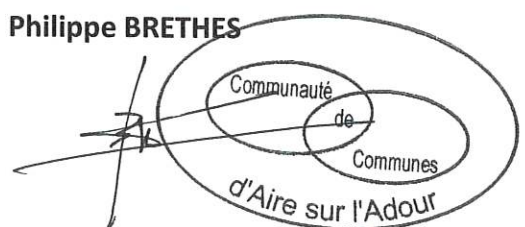
[POINT 19 : Gel du loyer de la MSPM de l'Adour \(pas de révision annuelle appliquée au 01 11 2024\)](#)

RESSOURCES HUMAINES

[POINT 20: Création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe à temps complet – Médiathèques communautaires](#)

Le Président

Philippe BRETHERS



Communauté
de
Communes
d'Aire sur l'Adour